

## **COMPLEMENT AU REGLEMENT INTERIEUR**

---

### **QUE FAIT-ON AU RELAIS ?**

L'enfant découvre un lieu nouveau, des jeux, des règles, apprend à jouer parmi d'autres enfants, d'autres adultes.

Les adultes l'accompagnent en restant à sa hauteur, dans ses découvertes et dans ses jeux sans faire à la place ; lui permettent d'explorer de nouvelles activités en toute sécurité physique et psychique.

Ce temps doit rester un moment de détente, l'adulte doit lui faire confiance, le valoriser, l'encourager.

### **LES ECHANGES ENTRE ADULTES**

Les échanges entre adultes doivent rester conviviaux, et responsables autour de l'enfant. Il paraît important de rester vigilant à la parole donnée au-dessus de la tête de l'enfant et de ne pas porter de jugements.

Si besoin, pour certaines problématiques ou interrogations, la responsable du Relais Petite Enfance reste disponible après le temps ou sur RDV.

Les temps du relais sont avant tout des temps d'éveil et même si parfois cela peut être l'occasion de souffler, de faire une pause un moment, il est important pour le groupe, pour l'enfant, que cela ne soit ni prolongé, ni systématique.

Préserver le calme pendant l'animation est important, afin d'éviter un niveau sonore trop élevé notamment avec des groupes chargés.

### **LA CONFIDENTIALITE**

Elle est très importante pour préserver un lieu de confiance. Ce qui se dit doit rester dans les murs du relais, cela fait partie de la discrétion professionnelle.

### **LA PLACE DE L'ADULTE**

Chaque adulte peut proposer un jeu, une activité à l'enfant accueilli ou au groupe. Les initiatives sont les bienvenues.

Les partages d'expérience sont aussi les bienvenus.

L'adulte doit essayer de verbaliser le plus possible auprès de l'enfant afin de lui permettre d'être serein dans le groupe.

Il doit également essayer de se positionner proche d'un atelier tout en tournant sur les différentes propositions si c'est nécessaire afin de garantir le cadre. Il est tout à fait souhaitable d'interpeller un autre adulte si l'on souhaite changer d'atelier ou effectuer une autre tâche afin de ne pas laisser un atelier sans regard. Une attitude active c'est prendre part à ce que vit l'enfant pour qu'il se sente reconnu par son adulte (réfèrent) (ateliers, animations, rangement ...)

### **LA RESPONSABILITE**

Elle incombe à l'adulte de référence.

Les interventions d'autres adultes peuvent avoir lieu en cas de besoin tout en respectant l'adulte référent.

Merci à chacun pour sa démarche et son professionnalisme.